

22 nov 2013 -16:36

Appartient à Conseil des ministres du 22 novembre 2013

## Cahier des charges pour l'appel d'offres sur l'établissement de nouvelles installations de production d'électricité

Le Conseil des ministres a approuvé, en deuxième lecture, le cahier des charges de l'appel d'offres portant sur l'établissement de nouvelles installations de production d'électricité de type cycle ouvert ou cycle combiné à gaz en Belgique afin de garantir la sécurité d'approvisionnement.

Il s'agissait de la dernière étape d'une des mesures du plan visant à garantir la sécurité d'approvisionnement. Cet appel d'offres met en place les conditions économiques nécessaires et suffisantes pour attirer de nouveaux moyens de production modernes et flexibles pour permettre le remplacement du nucléaire et accompagner le développement du renouvelable. L'objectif est d'attirer environ 800 MW de capacités de production.

L'appel d'offres peut maintenant être publié dans le Journal officiel de l'Union européenne et les candidats auront six mois à dater de la publication pour remettre leurs offres. Les offres seront évaluées par l'administration de l'Energie sur base des critères contenus dans le cahier des charges.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Melchior Wathelet, secrétaire d'Etat  
à l'Environnement, à l'Energie et à la Mobilité, et secrétaire  
d'Etat aux Réformes institutionnelles  
Rue de la Loi 51  
1040 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 790 57 11  
<http://www.melchiorwathelet.be>